

Axess GROUPE - Direction Générale
Valence, le 17 Mars 2020.

Plan de Continuité d'Activité Situation Covid 19 - Mise à jour du 17 Mars 2020

La situation actuelle et les récentes annonces du Président de la République liées à l'épisode du Covid 19 conduit Axess Groupe à adapter son plan de continuité d'activité, afin de pouvoir assurer nos missions tout en garantissant de manière prioritaire la santé des personnes, dans nos organisations et celles de nos clients.

Dans la continuité de l'allocution du Président de la République du 16 Mars 2020, nous avons mis en place les mesures suivantes jusqu'à nouvel ordre :

- Recours au télétravail de manière généralisée des collaborateurs afin de limiter les risques de contamination
- Maintien opérationnel des structures de service client et de support technique distant, afin d'assurer une continuité de service pour nos clients
- Supervision renforcée de nos plates-formes d'hébergement, extrêmement sollicitées en ces périodes de travail à distance massif.
- Limitation des déplacements au strict minimum : nécessité de service impliquant une intervention matérielle chez nos clients pour dépannage ou mise en place d'un plan de continuité de service.
- Les réunions externes / internes se feront impérativement en utilisant les solutions de communication à distance (visio-conférence)

Nous avons mis en place une cellule de crise au niveau de la Direction Générale, afin de prendre les mesures adéquates avec la plus grande vigilance, et nous appliquons bien entendu en temps réel les décisions des autorités le cas échéant.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, par téléphone au 04 75 82 00 80 ou par mail : contact@axess.fr

Pierre-Alexandre FUHRMANN
Directeur Général Axess Groupe